

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 45 (1937)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Anciens aspects du château de Morges  
**Autor:** Küpfer, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-35152>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Anciens aspects du château de Morges.

---

## *Introduction.*

Habitué que nous sommes à voir le château de Morges sous son aspect actuel, nous imaginons volontiers qu'il n'a guère subi de changements depuis ses origines, qui se placent aux environs de 1285. Ce bel édifice a conservé, il est vrai, les traits essentiels de sa physionomie primitive. Ses murailles, ses tours n'ont été modifiées sensiblement ni dans leurs masses, ni dans leurs lignes, ni dans leurs rapports organiques. Il a gardé la fière empreinte d'un temps tout à fait révolu, d'une civilisation qui avait trouvé son expression architecturale parfaite dans les cathédrales et dans les résidences fortifiées de la noblesse et des princes ; et si, aujourd'hui, il vit d'une vie bien différente, il n'a pourtant jamais été avili.

Comme tout ce qui vit, cependant, le château de Morges a évolué dans une certaine mesure ; ses abords surtout ont considérablement changé. Il n'y a pas très longtemps que son ensemble occupait seul l'espace compris entre le port, la Morges et la route de Genève. On se rend compte de ces changements par les images du château que nous donnent certains documents<sup>1</sup>.

Mais ce sont surtout les comptes de la châtellenie savoyarde qui nous livrent, sur ce point comme sur tant d'autres, une foule d'indications.

Dans ces pièces d'une authenticité entière, les débours des châtelains pour les travaux d'entretien, de réparation, d'aménagement et de transformation exécutés au château tiennent une grande place. La rubrique *opera castris* — travaux au château — revient presque à chaque compte ; et la dépense est souvent considérable. Ce sont ces textes qui permettent de se faire une idée approximative du château ancien, de ses abords, de ses aménagements intérieurs.

Une idée approximative seulement. En effet, les indications de ces comptes n'ont rien de la précision d'une description d'architecture, même quand elles sont accompagnées de dimensions et de prix. Ça et là même elles paraissent se contredire quant à l'emplacement de certains locaux importants. Mais, nous souvenant que ces comptes embrassent plus d'un siècle et demi, nous ne nous étonnerons pas de ces désaccords entre des textes conçus par tant de scribes successifs.

A la lumière des textes en question, nous examinerons ci-après quelques points de ce problème assez enchevêtré. Mais il nous paraît intéressant de relever tout d'abord, par ordre chronologique, certains faits marquants de l'histoire du château, en nous rappelant que les comptes de la châtellenie de Morges, dans les extraits modernes qui sont aux archives de la ville, ne remontent pas au delà de 1359.

1363-64. La cuisine, menaçant ruine à cause de l'eau du lac, dut être réparée.

1367-68. Le toit de la grande salle est recouvert en tuiles ; ailleurs les bardeaux règnent encore. Mais, deux ans après, ce travail est refait, et deux tours bénéficient du même changement, généralisé plus tard. Les tours,

pour que leur maçonnerie fût abritée, étaient donc surmontées de toits dès une date plus ancienne, sinon dès l'origine ; sans doute ces toits ne reposaient-ils pas directement sur le couronnement des tours, afin de ne pas gêner la défense, mais sur des pièces de charpente.

1375-76. Plus d'un millier d'ouvriers sont occupés à garnir « tout le château » (ou plutôt ses abords immédiats) de grosses pièces de bois : une forte palissade, sans doute, pour un montant de 254 livres, soit 20,000 fr. environ. C'est sans doute l'approche des redoutables bandes du sire de Coucy qui provoqua ces mesures.

1381-83. On reconstruit sur fondations nouvelles la tour sud, ainsi qu'une autre « près de la galerie et des fossés du château ». Pour la première, la fosse des fondations seule a coûté 25 florins bon poids et la maçonnerie 375 florins, soit un total de quinze à vingt mille francs au moins.

1389-91. Un fossé nouveau joint la Morges aux douves du château, qui sont munies d'une bonde ou écluse pour régler l'écoulement de l'eau.

1391. Le château est la proie d'un incendie. Tenu pour responsable du sinistre, le châtelain Jaquemin de Saliceto doit payer 700 florins à titre de « composition », soit environ 30,000 fr.

1392-93. On dépense 12 livres (environ 1000 fr.) pour protéger le château au moyen « de grosses pièces de chêne » à partir de la « grande tour carrée ». (Nous reviendrons plus loin sur cette tour.)

1393-94. On dépense 13 livres pour une autre palissade de fortification derrière la cuisine, côté lac.

1395. Le mardi après Noël, le vent détruit entièrement le toit de la tour près de la chapelle.

1396. En novembre se répète un pareil accident au toit de la tour près de la cuisine.

1404-05. Un incendie consume la cuisine. Les pans de toits voisins en ont aussi souffert.

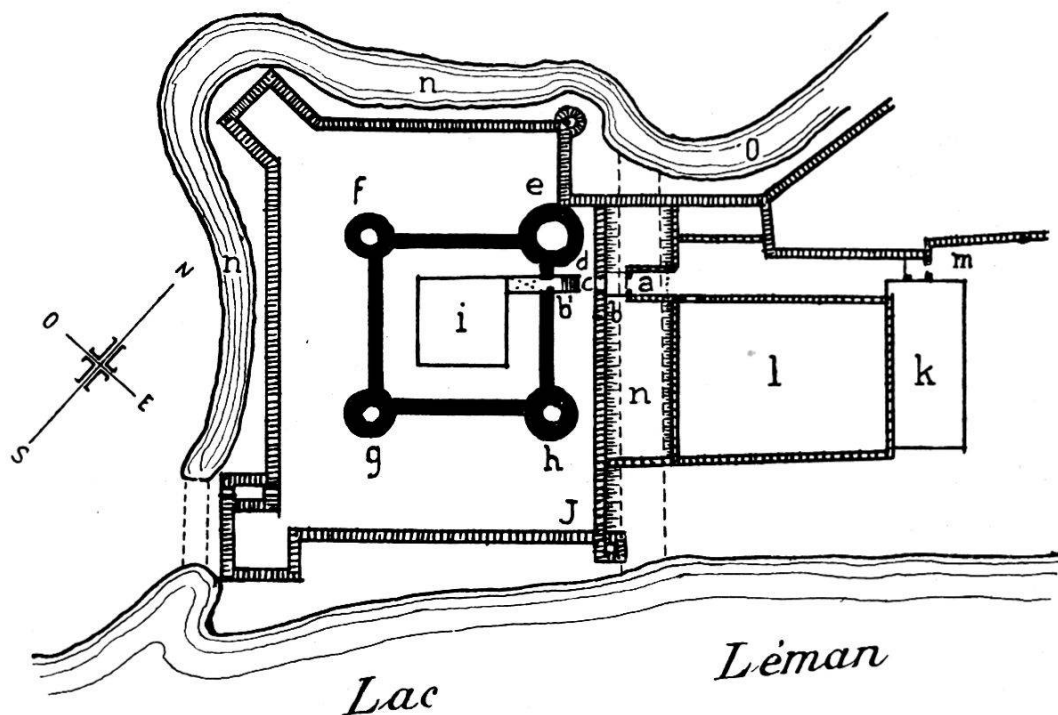


Fig. 1.

### PLAN DU CHATEAU DE MORGES

d'après un croquis ancien (v. 1639) des Archives cantonales bernoises, reproduit en réduction à la demie par M. Kahn, architecte. Echelle approximative : 1/2250.

*Légende :* a pont sur le fossé ; b pont-levis à son extrémité ; b' pont-levis du château ; c première porte, sur le fossé ; d escalier d'entrée au château ; e grande tour ; f tour ouest ; g tour sud ; h tour est ; i plate-forme intérieure ou haute cour ; j petit jardin ou terrasse ; k les halles ; l grand jardin (plus anciennement place du château) ; m porte de la rue du Lac ; n fossé du château (la partie en pointillé, côté place, ne figure pas sur ce croquis, mais bien sur un plan postérieur, jusqu'au droit du mur sud-est du grand jardin) ; o amorce du fossé de la ville.

(Nous avons complété et parfois modifié l'ordre des désignations du croquis original.)

1407-08. Une tour s'est effondrée, côté vent ; il faut la « dérocher ». Même année, on fait des « fenêtres ou créneaux » au sommet des murs.

1408-09. On relève la tour effondrée « à côté du retrait de la chambre du prince ».

1408. Le lundi après la saint Jean-Baptiste, la tempête a détruit plusieurs pans de toits ; celui d'une tour (indéterminée) a été enlevé presque entier. (Les toits des tours, s'ils étaient surélevés comme nous le pensons, offraient beaucoup de prise aux vents.)

1413-14. On pave la place (extérieure) du château et l'on fait de grands aménagements intérieurs.

1429-30. On reconstruit, sur le pont des fossés, une tour portière. (C'est la deuxième des tours construites en 1381-83.)

1448-49. On reconstruit un pont-levis devant l'entrée.

1459-60. L'esplanade intérieure (« la haute cour » d'un plan postérieur) est dallée en pierres de La Sarraz, qui y sont encore sur le pourtour.

1475. Incendie du château, lors des guerres de Bourgogne.

### I. *Les entrées.*

Le corps du château s'élève sur un secteur géologiquement très récent du cône d'alluvions de la Morges, et à l'origine son angle sud baignait dans les eaux du lac, ou du moins s'avancait tout près. Partant de là, un bon fossé de ceinture constituait la première défense ; il se terminait au port ancien. Ainsi qu'on le voit au plan reproduit ci-dessus, le fossé ne serrait pas de tout près les murailles et les tours. Il s'en écartait moins du côté de la ville, ne laissant jusqu'au château qu'un étroit espace servant de cour d'entrée. Il est cependant possible que le fossé ait été éloigné sensiblement des faces sud-ouest

et nord-ouest du château lors de la construction de l'enceinte bernoise qui figure sur notre plan, et dont la photo ci-dessous donne une vue.

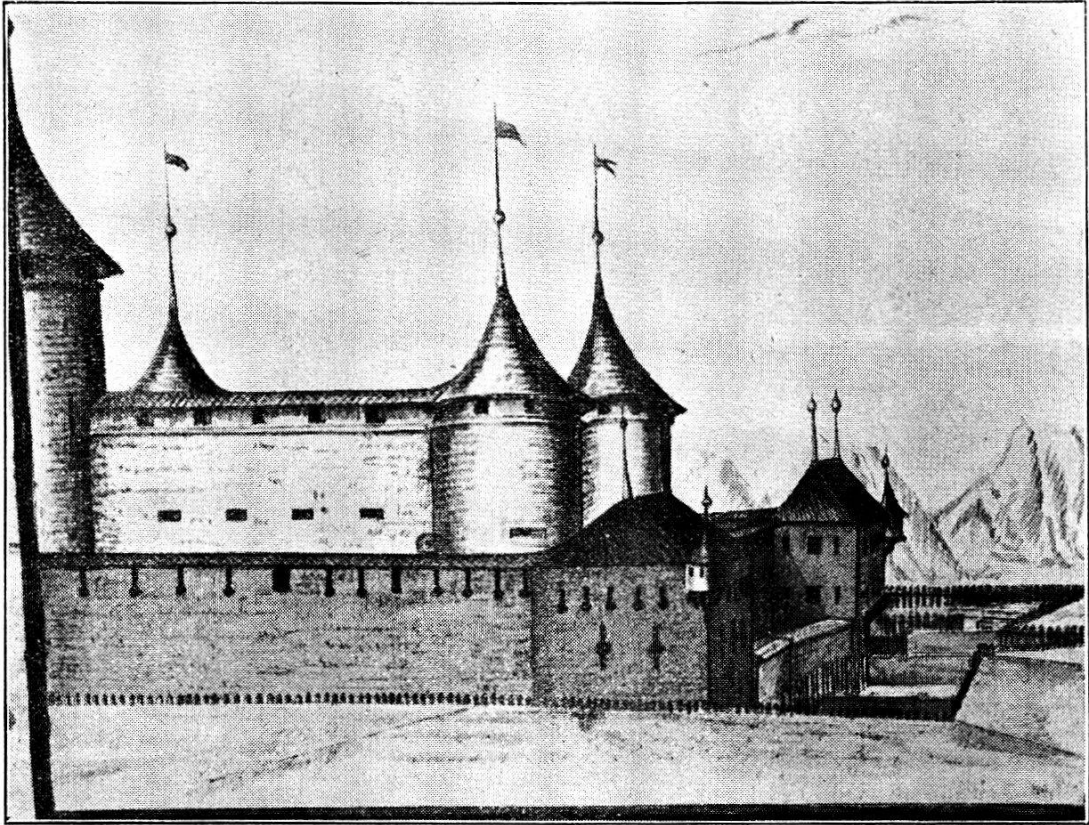


Fig. 2.

#### VUE ANCIENNE DU CHATEAU DE MORGES

face nord-ouest et face sud-ouest, vers 1696, d'après une photographie obligeamment communiquée par M. Fr.-Th. Dubois, bibliothécaire ; l'original est un projet de glacis, qui se trouve aux Archives cantonales bernoises. Les deux bastions de la face arrière sont visibles sur notre plan (fig. 1) ; ils ont disparu entièrement, mais la courtine nord-ouest est conservée en grande partie.

Plusieurs « ponts sur les fossés » apparaissent dans nos textes ; mais seul nous intéresse vraiment le pont principal nommé parfois « grand pont sur les fossés », ou « pont devant la première porte »<sup>2</sup>. Refait en 1379, il ne coûta que quinze florins (600-700 fr.), car il était de bois, comme les autres.

On y arrivait de la ville par la rue du Lac (dont la porte étroite *m* est visible sur notre plan) après avoir traversé « la place du château », qui occupait l'espace com-

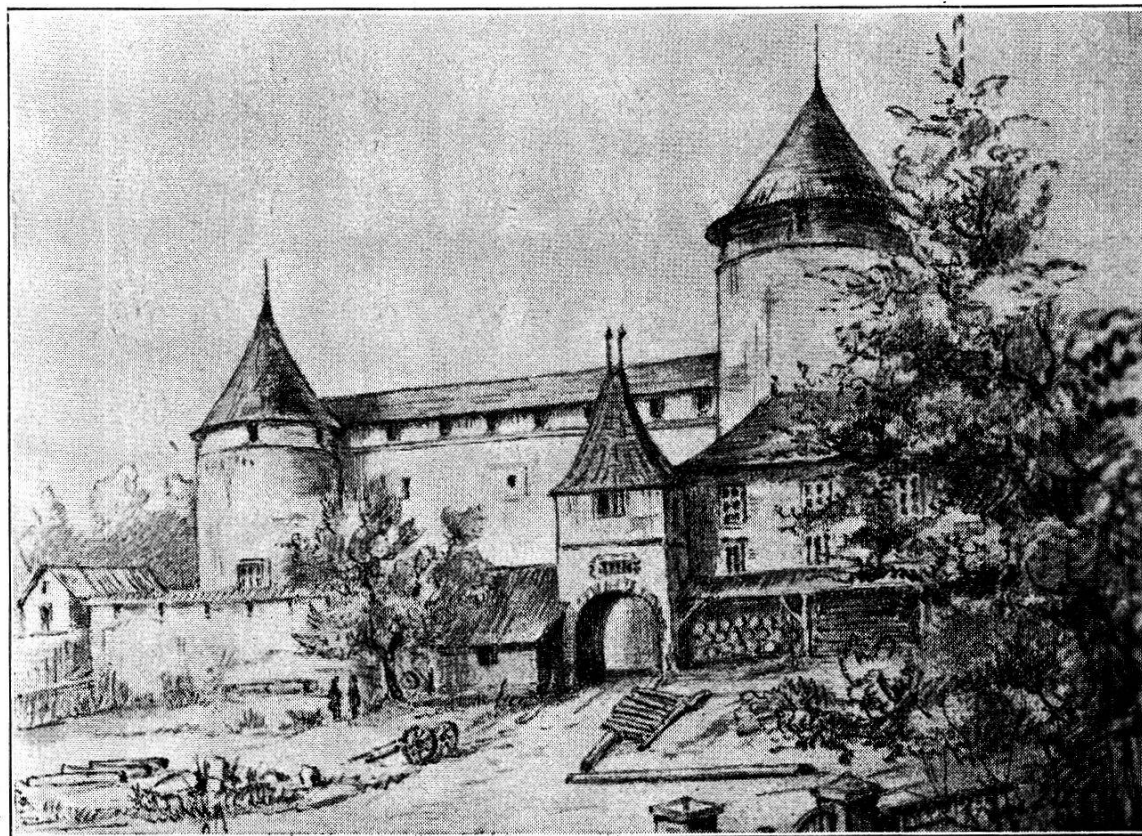


Fig. 3.

#### VUE ANCIENNE DU CHATEAU DE MORGES

face nord-est, d'après une copie d'un dessin au crayon faite en 1894 par Mme Monod-de Blonay, obligeamment communiquée par M. H. Monod-Meyer. L'original, de 1835 environ, était trop effacé pour être photographié utilement ; il est en possession de M<sup>lles</sup> Colomb, à Tolochenaz. La tour portière carrée, le corps de bâtiment à sa droite et le pan de courtine à gauche ont disparu dès lors.

(Les clichés de ces illustrations ont été établis aux frais de l'Association du Vieux-Morges.)

pris entre le fossé, le lac et la halle, et qui jouait un rôle important comme quai d'embarquement et de débarquement des marchandises, comme poste de douane et comme marché.

Le pont sur le fossé aboutissait devant une porte, dite « porte d'entrée antérieure », « porte du pont », ou « première grande porte ». De toute évidence elle s'ouvrait dans une muraille avancée qui se trouve mentionnée une fois sous le nom de « courtines devant le château »<sup>3</sup>. Sur ce front-là, celles-ci baignaient dans le fossé.

L'image du château vers 1835, que reproduit notre deuxième photo (fig. 3), montre clairement une muraille d'enceinte surmontée d'une tour portière, qui semblent être celles de nos textes. La porte elle-même, sur notre plan, est précédée d'un pont-levis qui prolonge le pont proprement dit. Nos textes ne mentionnent que deux fois, sauf erreur, des ponts-levis. La première fois, en 1408-09, il s'agit d'un pont-levis qu'on construisit alors à côté de la tour « côté vent », près « du retrait de la chambre du prince ». La seconde fois, en 1448-49, 64 journées d'ouvriers sont employées à « la réfection nécessaire du pont-levis du château du seigneur, à Morges, qui était complètement pourri ». S'agit-il ici du pont-levis d'entrée, au sommet de l'escalier (v. fig. 1), ou de celui sous la tour portière ? Nous croyons, vu les termes de la mention, qu'il s'agit du premier. Peut-être même le second n'existait-il pas à l'époque qui nous occupe, car il n'est jamais fait mention en ce lieu que du pont proprement dit. Par contre il y avait là un auvent ; et la tour d'entrée nous paraît clairement désignée par un texte de 1381-83 où figure une dépense de 60 florins vieux (soit « bon poids ») pour « fonder et maçonner une tour près de la galerie (dont nous parlerons ci-après) et des fossés ». En 1429-30 il est question de « la porte ou de la tour » (c'est donc bien une tour portière) que l'on construit à nouveau « sur le pont des fossés ». Le dessin que reproduit notre fig. 3 donne l'image d'une

tour de dimensions modiques, quadrangulaire, coiffée d'un toit à quatre pans rapides. Nous n'affirmerons pas que ce soit la même ; mais elle s'élève sans doute au même endroit.

Quant à la « place du château », remarquons qu'elle fut pavée à la demande des autorités de la ville <sup>4</sup>, à cause du va-et-vient marchand dont elle était le lieu ; d'autre part, on a la mention d'un convoi de bois amené de Nyon par le lac et déchargé sur cette place pour un travail au château. Elle ne pouvait donc se trouver qu'entre le fossé et les halles.

\* \* \*

Les choses se compliquent un peu après la première porte ou « porte du pont ». Car l'entrée du corps du château n'était pas alors de plain-pied (comme aujourd'hui où l'on gagne le premier étage par un escalier intérieur), mais bien à la hauteur de cet étage ; et l'on y arrivait par un escalier extérieur en pierre. Outre qu'un tel escalier est encore visible sur notre plan, les comptes de la châtellenie le désignent on ne peut plus clairement à plusieurs reprises. En 1381-83, par exemple, on répara « les degrés de pierre devant la grande porte » ; ailleurs il est question « des degrés de pierre devant la seconde grande porte », etc. Aucun doute n'est donc permis : la rampe d'escaliers est alors extérieure. L'état actuel de la muraille et de l'entrée montre du reste à l'évidence que des changements profonds ont été apportés là il n'y a pas très longtemps <sup>5</sup>. Le plan de 1639 indique un pont-levis devant l'entrée même du château au sommet des escaliers. La grande porte du château s'ouvrait donc là primitivement, sans doute au niveau de l'esplanade ou haute cour intérieure, ou au pied d'une faible rampe.

Plusieurs passages de nos documents mentionnent un pont sur cet escalier, à côté de la grande tour. Il s'agit là, très probablement d'un pont-levis, désigné une fois comme tel dans le texte de 1448-49 cité plus haut. Le « pont sur les degrés » de nos textes ne pouvait être que ce pont-levis.

Ainsi donc, le pont du fossé et sa porte franchis à pied ou à cheval, on se trouvait dans une étroite cour d'entrée. A peu de distance, les piétons montaient par l'escalier de pierre. Les cavaliers s'engageaient immédiatement sur une galerie de bois, mentionnée expressément en cet endroit une fois<sup>6</sup>, qui les conduisait par une rampe au pont-levis « sur l'escalier », devant l'entrée même du château<sup>7</sup>.

## II. *Les tours.*

Sans nous arrêter aux murailles, dont les multiples mentions ne présentent guère d'intérêt, examinons maintenant les tours d'angle du château.

Il y en eut quatre dès l'origine, évidemment.

La première commande l'entrée de l'édifice. Elle est mentionnée fréquemment et désignée « grande tour », et localisée « à l'entrée », « à côté de la porte côté ville », etc. Mais il y a dans nos textes une énigme. Au compte de 1392-93 (nous l'avons relevé plus haut) figure de nouveau une somme pour la fortification du château par de grosses pièces de chêne de 25 pieds de long ; et le point d'amorce de cette palissade est fixé « depuis la grande tour carrée » (*a magna turri quadrata in dicto castro incepta*). Cette mention, d'ailleurs unique, nous rend perplexe ; car, étant ronde aujourd'hui, cette tour devrait alors être relativement récente ? Mais, autant qu'on en

peut juger à l'œil, du dedans comme du dehors, la maçonnerie en est aussi ancienne que celle des autres tours et des murailles.

D'autre part, nous avons vu qu'il y avait une tour quadrangulaire sur la porte du pont. Ce pourrait être la tour carrée de notre texte, si ce dernier ne l'appelait « grande tour ». Or cette tour, n'ayant coûté que 60 florins vieux, ne pouvait être bien grande ; et l'image que nous en donne notre fig. 3, très tardive, il est vrai, nous présente un édifice de proportions modestes. Y aurait-il erreur dans ce texte ? Nous n'avons pas le mot de cette petite énigme ; mais la palissade de défense dont il est question ne pouvait laisser en dehors la tour portière à la tête du pont. Cette tour carrée, mais non grande, devait être son point d'amorce naturel.

Pour en finir avec la grande tour, ajoutons ce détail qui contraste de façon charmante avec l'aspect guerrier du château : un colombier y est aménagé dès 1377-79 et des nids y sont installés ou réinstallés en 1381-83, ainsi qu'un escalier de bois pour y accéder. Ainsi l'impérieuse Bonne de Bourbon, la « grande comtesse » et digne compagne du comte Vert, était colombophile, apparemment. Car on ne voit pas pour qui d'autre on eût pu faire alors ce colombier, puisque jamais — cela ressort clairement de tous nos comptes — les châtelains et leurs familles n'ont habité le château. Peu d'années après, en tout cas, Bonne de Bourbon donnait des ordres pour un « hivernage » complet de sa cour à Morges. Ripaille ne lui suffisait pas<sup>8</sup>.

\* \* \*

Des trois autres tours d'angle, dont les dimensions sont à peu près égales, une est nommée une fois « la tour

mineure » ; une autre, une seule fois aussi, « la grosse tour près du lac » (*juxta lacum*). Dans les années 1381 et suivantes, nous l'avons relevé plus haut, cette tour fut rebâtie de fond en comble. Elle est désignée alors une fois comme « tour du côté de Nyon ». D'après un texte de 1420, on réédifia aussi « la tour neuve côté vent ». Il s'agit ici de la tour ouest, qui s'était effondrée quelques années auparavant (1407-08), et qu'on avait alors réparée, insuffisamment, semble-t-il. Elle est identifiée en outre par la mention « près du retrait de la chambre du prince », puisque la « tour du retrait » est située, en 1451-1452, « du côté du bochet de Vufflens ».

Ce qui complique l'identification de ces tours, c'est qu'on les rencontre sous diverses dénominations successives ou même simultanées.

Nous avons ainsi, outre la grande tour :

1. La tour mineure ;
2. La tour Perrin (*vocata Perrini*) ;
3. La tour à côté de la galerie (il y avait d'autres galeries que celle joignant la première porte au pont-levis de l'escalier) ;
4. La tour à côté du petit poêle (*parva stufa*, chambre chauffable) ;
5. La tour des archives (*in qua sunt scripture quedam domini*) ;
6. La tour à côté de la cuisine ;
7. La tour à côté de la chapelle ;
8. La tour de la « panaterie » (boulangerie) ;
9. La tour de la « crote » (chambre forte du trésor) ;

10. La tour près de la porte derrière ;
11. La tour près du « retrait » (cabinet privé) du prince ;
12. La tour du « secret » ;
13. La tour des prisons ;
14. La tour de l'épicerie (pharmacie).

Rien ne nous permet de situer les n<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4 et 9. 6 est certainement la tour sud, car nous verrons plus loin que la cuisine était de ce côté, et 8 paraît être la même. 10 et 11 nous paraissent aussi identiques, car il y avait une poterne près de la tour du « retrait ». 12 est « à côté de la chapelle, côté lac » ; c'est donc la même que 7 et, peut-être, que 5. Un texte distingue en tout cas la tour du « retrait » (qui se place à l'ouest), la tour « des prisons » (au nord, grande tour) et la tour du « secret » ; ailleurs cette dernière est distincte aussi de celle de la « panaterie » (ou de la cuisine). Cette « tour du secret », près de la chapelle, côté lac, ne peut avoir été, nous semble-t-il, que la tour est. 13 semble identique avec la grande tour. 14, enfin, reste indéterminée.

En résumé, des trois tours secondaires du château, nous pensons pouvoir identifier avec certitude celle du « retrait » à l'ouest, celle de la « cuisine », ou de la « panaterie » au sud, et avec une grande vraisemblance celle de la chapelle ou du « secret » à l'est.

### III. *La cour intérieure.*

Elle est à hauteur d'étage, comme elle le fut dès l'origine. Le dallage, non étanche, laissait parfois passer les eaux de pluie dans les caves au-dessous ; à plusieurs reprises il fut réparé, puis enfin refait à grands frais en

pierres de La Sarraz (comptes de 1460-61). Il y fallut 160 dalles, à 2 deniers gros pour le charroi et 15 deniers pour prix d'achat, plus 10 sacs de sel marin (*salis marie*)<sup>9</sup>, achetés de Jean Malie, marchand à Genève, à 2 florins le sac, et 2 setiers d'huile, achetés à Antoine dit Bontemps, d'Evian, pour le prix de 11 fl. 2 den. gr. Au total, plus de 225 florins.

Par le pont-levis de l'escalier, on arrivait à cheval dans cette haute cour. Des galeries couvertes l'entouraient en grande partie. Un puits y existait et s'y voit encore.

#### IV. *La « Camera Domini » et le « retrait ».*

Les comptes de châellenie présentent un certain nombre de textes attestant, de la manière la plus sûre, que le château de Morges a souvent servi de résidence aux princes de la maison de Savoie, au temps d'Amédée VI, d'Amédée VII, d'Amédée VIII et de Louis. Ces témoignages sont directs : mentions de séjours ou de visites, notes de dépenses faites en ces occasions, etc. ; ou indirects : séries de travaux d'entretien, d'aménagement ou de transformation faits aux appartements du château, aux grandes salles, à la chapelle, à la cuisine, en diverses dépendances. Ainsi le château perdait son caractère surtout militaire des premiers temps, en évoluant vers le type des châteaux-résidences<sup>10</sup>.

La mention d'un certain nombre de chambres avec l'indication de leur occupant temporaire confirme encore les témoignages ci-dessus indiqués.

Nous n'entrerons pas dans tout le détail. Seuls quelques points d'un intérêt plus grand méritent un examen.

Commençons par la *Camera Domini* ou chambre du prince, et son « retrait », tous deux fréquemment mentionnés, et disons d'emblée que ces deux locaux contigus sont malaisés à situer, malgré l'abondance des textes à leur sujet.

En parlant des tours, nous avons vu qu'une d'elles était désignée comme tour du « retrait » (petit salon du prince), ou sur le « retrait », ou à côté du « retrait ». Devons-nous en conclure que ce retrait était dans la tour en question ? Le fait que nous avons plusieurs fois la mention « tour du retrait » et une seule fois « tour à côté du retrait » nous y amènerait si cete dernière mention ne tirait une force particulière de ce qu'elle est très précise. Il s'agit, en effet, de la « réédification » (après l'écroulement de 1407-08) de cette tour, « côté vent, à côté du retrait de la chambre du prince ». Cette précision nous engage à considérer les autres appellations comme usuelles, mais approximatives.

Un autre texte nous conduit à voir sous ce nom la tour ouest, puisqu'il y est dit qu'elle se trouve « du côté du bochet de Vufflens », ainsi que nous l'avons déjà vu plus haut. C'est bien la seule tour orientée approximativement en direction du château de Vufflens. Il y a, d'autre part, une mention d'un escalier couvert qui, derrière la *Camera Domini*, descendait de la tour proche de cette chambre « au verger derrière ». Impossible, dès lors, semble-t-il, de chercher du côté ville ou lac l'emplacement de ce verger, et par suite l'appartement du prince. La vraisemblance est que la *Camera Domini* et son « retrait » occupaient, au premier étage, donc de plain-pied avec la cour intérieure, une partie importante de la face du château vers le Jura.

### V. La Chapelle.

Il y eut évidemment une chapelle au château dès les origines. Mais un texte de 1442-43 nous apprend qu'elle était restée jusqu'alors sans dotation et sans desservant régulier. Un inventaire de 1395 la montre tombée au rang de chambre de débarras : la cour ne résidant plus à Morges en ces années troublées, la chapelle est comme inexistante un certain temps.

Quant à sa situation, nos textes s'accordent bien mal. Dans la plus ancienne donnée que nous ayons (1368-70), il est question du « toit de la *Camera Domini*, de la chapelle sur la porte » (*in tecto camere domini capelle supra portam*). C'est un texte dont nous ne pouvons rien tirer de positif, vu son manque de clarté. Mais ailleurs nous trouvons « des chambres près de la chapelle (*prope c.*) au-dessus de la *Camera Domini* et sur la porte » ; y a-t-il là des toits distincts (*...in tectis camerarum*) ? Apparemment ces chambres ne sont pas dans la même face du château. La chapelle, qui est contiguë à l'une ou l'autre d'entre elles, se trouve donc au deuxième étage. Ce qui n'empêche pas que nous trouvions par deux fois la mention assez surprenante d'une « chambre sur la chapelle », attestant que le château avait, là du moins, trois étages habités. On ne peut, en effet, songer aux trois étages de l'une ou l'autre des tours, parce que jamais la chapelle n'est localisée dans une tour, mais constamment près d'une tour. Il est vrai qu'il est parfois question de « la tour de la chapelle » ; mais c'est ordinairement « la tour près de la chapelle » qui revient dans ces textes ; et l'on voit mal une chapelle digne de cette cour princière logée dans une tour d'un diamètre intérieur de 4 m. 60.

Un texte de 1420 qui mentionne « une porte derrière la chapelle, à côté du petit jardin de Madame », paraît plus précis. Encore faut-il entendre ce « derrière la chapelle » assez librement, puisque celle-ci, selon ce que nous avons vu, était au second étage. La position du petit jardin pourrait éclairer le problème. Or certains plans postérieurs du château<sup>11</sup> présentent un emplacement désigné « le petit jardin ou terrasse » et dominant le port au sud-est du château ; le plan que nous reproduisons l'indique simplement par une lettre (v. fig. 1, lettre J). Il y a actuellement encore une terrasse de ce côté du château, mais elle est sensiblement plus au sud et récente, par conséquent. Dans la désignation « le petit jardin ou terrasse », la partie apparemment la plus ancienne est « petit jardin ». Il y a là un indice qui permet peut-être de situer à cet endroit le « petit jardin de Madame », du XV<sup>me</sup> siècle. Rien, en tout cas, ne s'oppose à cette identification. Et si on l'admet, c'est près de la tour voisine qu'il faut localiser la chapelle, au deuxième étage.

Nous avons dit plus haut, au chapitre des tours, que la « tour du secret » et la « tour de la chapelle » doivent être tenues pour une seule et même tour. Un texte précise en effet « la tour du secret, à côté de la chapelle, côté lac » ; un autre distingue clairement la tour « près de la chapelle » de celle « du retrait » (...*supra turrim retracti domini, supra turrim prope capellam, supra turrim panaterie*, etc., 1442-43). Eliminons encore la grande tour, dont il n'est pas fait mention ici, et nous n'avons plus d'autre possibilité que de fixer notre chapelle dans la face du château côté ville, près de la tour est.

Le fait qu'à un certain moment apparaît dans nos textes la mention d'une « chapelle neuve » (1442-43) n'éclaire en rien ce point de notre enquête. Car c'est de la

chapelle ancienne qu'il est question dans les passages discutés ci-dessus, tous antérieurs à cette date. D'autre part, la chapelle neuve ne nous intéresse guère ici, puisque, dès le temps de sa fondation, les indices de la résidence des princes à Morges sont très rares.

Cette chapelle neuve occupa-t-elle le même local ? Ce n'est guère probable, puisqu'on ne l'eût pas appelée *capella nova* dans ce cas, semble-t-il. Mais si aucun indice ne nous guide sur ce point, nous savons par contre qu'elle fut dotée d'une pension annuelle et perpétuelle de dix florins petit poids, à charge d'y célébrer trois messes basses comme il convient (*decenter*) chaque semaine. L'acte de fondation alloue en outre au chapelain quatre sols « pour deux années de pain ou hosties » ; dix livres de cire, « tant pour deux flambeaux que pour les cierges nécessaires au service de la chapelle et des messes », pour deux ans aussi ; et, pour le même temps, deux coupes de vin pour le service de la messe. Un an plus tard, le chapelain reçoit une allocation de 14 florins pour un missel *ad obsequium dicte capelle*. Et une douzaine d'années après, on paie à Thierry Bosson, orfèvre à Lausanne, 2 florins petit poids pour la réparation « du calice dédoré servant dans la chapelle du prince au dit château ».

## VI. Les grandes salles et les « poëles ».

A Morges, comme à Chillon (soit dans la maison du châtelain, soit dans la résidence), il y avait deux grandes salles : *magna aula superior* et *magna aula inferior*. Nos textes ne les distinguent pas toujours et mentionnent la *magna aula* ou l'*aula domini*, sans autre : impossible alors de voir s'il s'agit de l'une ou de l'autre. Les présomptions,

toutefois, paraissent être, dans la plupart des cas, en faveur de la salle inférieure. Celle-ci, reliée directement à la cuisine, servait de salle à manger, l'autre, probablement, de salle de fête et d'apparat.

La communication entre la salle inférieure et la cuisine apparaît tout d'abord établie par une allée ou corridor (les « allours »). C'est un escalier qui, plus tard, établira cette communication. La cuisine, désormais, était donc au plain-pied du château.

Par ailleurs, il est question « du toit de la grande salle côté lac » ; on mentionne plus tard « la couverture de la grande salle côté lac ». En 1381-83, le château bénéficia d'importants aménagements, qui préludèrent à divers séjours prolongés de la cour. Dans l'aula inférieure, on déplaça la cheminée pour la murer dans la muraille, « à la manière des autres cheminées qui sont dans la *Camera Domini* », et l'on y fit deux « fenêtres franceyses ».

Mais tout cela ne nous permet guère de discerner l'emplacement de cette aula. Cependant, comme la cuisine était au sud et que l'aula inférieure avait un pan de toit côté lac, nous inclinons fortement à la situer au 1<sup>er</sup> étage, dans la face sud-est.

Quant à « l'aula supérieure », nous en avons aussi plusieurs mentions, dont une au moins est précise. A la même date que ci-dessus, on déplaça, en effet, une cheminée dans l'aula supérieure « côté lac » pour la mettre « côté place » (...*removendi cheminatam aule superioris juxta lacum et ponendi ipsam a parte platee*). Mais cette précision n'est qu'apparente, le *juxta lacum* paraissant n'être qu'une indication d'orientation et non de voisinage. Sinon comment s'expliquer que, selon d'autres textes, la grande salle supérieure ait été à proximité de la grande tour, au II<sup>me</sup> étage du château ? Mais face au Jura, ou

du côté de bise ? Nous ne saurions nous prononcer avec quelque assurance. Par contre, il paraît certain qu'on ne peut identifier cette salle avec la « chambre du parement » mentionnée quelques fois ; car dans un inventaire de 1422-23 celle-ci est distincte de la grande salle inférieure, comme de l'aula supérieure. Mais rien n'indique où se trouvait cette « chambre du parement ».

\* \* \*

La série des appartements de société, outre les salles ci-dessus, comprenait des chambres chaudes (*stuphe*, *pellia*). Nous en trouvons deux, peut-être trois, de même qu'à certain moment il y eut plusieurs « retraits ». Tout d'abord voyons la grande *stupha*. En 1381-83 on mure, du côté de la place du château, « le grand fenêtrage » de cette salle, et l'on y fait deux fenêtres extérieures, côté ville. N'ayant découvert aucune autre mention utile du « grand poêle », nous en concluons qu'il était au 1<sup>er</sup> étage, dans la face vers la ville.

La petite *stupha* revient assez souvent dans nos comptes. Il y a une chambre entre cette salle et la *Camera Domini*. La petite chambre chaude est donc au premier étage. En 1381-83 on y fait une « fenêtrage franceyse » en remplacement des autres. Par ailleurs elle est voisine d'une tour, etc. Il n'y a pas grand'chose à tirer de là, semble-t-il ; le seul point précis étant le voisinage de la petite *stupha* et de la *Camera Domini*, qui ne sont séparées que par une chambre. C'est donc dans la face nord-ouest du château qu'il faut chercher la petite *stupha* et à côté de la grande tour. Nous avons vu plus haut que la chambre du prince (et son « retrait ») étaient de ce côté-là.

## VII. *La cuisine.*

La détermination de ce local est intéressante par son rapport clairement marqué avec la grande salle inférieure, indiqué ci-dessus. Mais il y a eu deux cuisines au moins : la « grande cuisine » d'un de nos plus anciens textes<sup>12</sup>, ce qui suppose l'existence d'une petite cuisine d'autre part, et la « vieille cuisine » d'un texte plus récent<sup>13</sup>, qui implique l'existence d'une cuisine neuve.

Nous savons par ailleurs que la communication avec la grande salle inférieure se faisait primitivement par un corridor, ensuite par un escalier. La cuisine a donc changé d'étage, sinon de quartier : elle est désormais au plain-pied, et c'est celle-là, sans doute, qu'on désigne ordinairement comme « la cuisine », tout court.

On a vu plus haut qu'une tour est souvent appelée « tour de la cuisine » ou « tour près de la cuisine », et que nous croyons y reconnaître la tour d'angle sud. Si nous sommes dans le vrai, c'est là qu'était la cuisine — face au lac ou face derrière le château. Comment choisir dans cette alternative ? Un texte ancien la donne comme « menacée de ruine par le lac » ; un autre, postérieur d'une vingtaine d'années, parle d'une galerie près de la cuisine, à côté de la rive du lac et d'une serrure avec clef, posée « sous la cuisine ». La cuisine est donc encore au 1<sup>er</sup> étage (1385-87) et, apparemment, du côté lac.

Quant aux dépendances de la cuisine (boucherie, lardier, dépense, boulangerie, bouteiller, etc.), leurs diverses mentions ne s'accompagnent d'aucune précision. Il en est de même des autres dépendances (grenier, fours, celliers, écuries, etc.).

Nombreuses aussi sont les mentions de chambres ; mais il n'y a rien, ou presque rien, à en tirer. Citons simplement : la chambre de Madame, celles des demoiselles, celle d'Amédée (VIII) et Louis, celle de Madame Marie<sup>14</sup>, celle du Conseil, celle du maître d'hôtel, celle d'Othon de Grandson, celle du comte de Gruyère, celle de Guy de Ravoyre, de Guy Gerbais, des donzels, des écuyers, etc. Il est certain que, comme pour les tours, telle ou telle de ces chambres a reçu successivement deux ou plusieurs des appellations ci-dessus. Il serait tout à fait vain d'en tenter la détermination.

Si nous l'avons essayé pour les tours et les locaux les plus importants, c'est que les souvenirs qui s'y rattachent, du fait des résidences de la cour de Savoie en son château de Morges, méritaient une telle enquête. Nous en donnons, d'ailleurs, les résultats sous diverses réserves ; et nous sommes persuadé qu'un examen architectural approfondi pourrait y ajouter beaucoup et modifier certaines de nos interprétations uniquement fondées sur les textes.

E. KÜPFER.

## NOTES

<sup>1</sup> Voir ci-après, fig. 2 et 3.

<sup>2</sup> Comptes de châteltenie pour 1433-34 et 1438-39.

<sup>3</sup> Compte de châteltenie pour 1413-1414.

<sup>4</sup> Compte de châteltenie pour 1413-1414 : on pave « devant les courtines devant le château » les « places des halles du marché de Morges », ensuite de la supplique présentée par Jaques de Rive, cleric et syndic de Morges, — places « où sont levés les droits de vente pour le seigneur ».

<sup>5</sup> L'état actuel est déjà visible, cependant, sur un dessin de la même époque et du même auteur que l'original de notre fig. 3, Mlle Caroline Brière.

<sup>6</sup> Compte de 1405-06 : on répare « une galerie entre la première porte et le pont [-levis] du château » ; 40 000 bardeaux y furent employés pour la couverture ; le coût total fut de 51 livres lausannoises : 4000 fr. environ.

<sup>7</sup> Compte de 1381-83 : on refait cette année-là trois grandes portes neuves, dont une « à côté de la grande tour à l'entrée du château ».

<sup>8</sup> Voir notre étude sur « Morges, résidence savoyarde », dans la *R. H. V.* 1935, fasc. mai-juin, p. 161.

<sup>9</sup> Rappelons que les Romains passent pour avoir fait entrer le sel de cuisine dans la composition de leurs ciments si résistants. Voir Neuburger, *Die Technik des Altertums*, p. 409.

<sup>10</sup> *Revue hist. vaud.* 1935, p. 160.

<sup>11</sup> Voir les plans du château et de la ville de Morges, de 1737, aux archives communales.

<sup>12</sup> Compte de 1364-65.

<sup>13</sup> Compte de 1404-05.

<sup>14</sup> Comptes de 1412-13 et 1420.

---

---

## M<sup>me</sup> de Montolieu et Pierre Picot d'après des lettres inédites<sup>1</sup>.

La première rencontre du futur théologien genevois et de la future romancière vaudoise remonte à 1768<sup>2</sup>. Pierre Picot avait alors 22 ans ; il était un proposant zélé, en qui ses maîtres se plaisaient à voir un grand homme en devenir<sup>3</sup>. Jean Perdriau, professeur de belles-lettres, correspondant de Rousseau, admirateur d'Abauzit et antagoniste de Voltaire<sup>4</sup>, avait une sympathie spéciale pour ce jeune disciple. Les voyages forment la jeunesse, et rien ne vaut pour l'éducation de juvéniles intelligences, les conversations des hommes d'âge et l'ouïe de joutes spirituelles. Tel était l'avis de Perdriau, qui, un jour, proposa à Picot de l'accompagner à Lausanne, chez un collègue érudit, le doyen Polier de Bottens. Celui-là même que Voltaire avait honoré, une dizaine d'années auparavant, de son amitié flatteuse et intermittente. Polier avait, comme on le sait, collaboré à l'*Ency-*